



**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet tenue à la salle municipale au 8, Montée Monseigneur-Martel à L'Île-du-Grand-Calumet le lundi 8 septembre 2025 à compter de 19h, ayant quorum et se déroulant sous la présidence de monsieur le maire Jean-Louis Corriveau.

Tel que requis par l'article 153 du Code municipal du Québec, un avis de convocation a été notifié à tous les membres du conseil soit :

Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau  
Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau  
Madame la conseillère Guylaine La Salle  
Madame la conseillère Louise Grenier  
Madame la conseillère Adrienne Turgeon  
Madame la conseillère Chantal Corriveau

**Sont présent-e-s :**

Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau  
Madame la conseillère Guylaine La Salle  
Madame la conseillère Louise Grenier  
Madame la conseillère Adrienne Turgeon  
Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau  
Madame la conseillère Chantal Corriveau

**Est aussi présente :**

Tracey Hérault, directrice générale

La personne qui préside la séance, soit Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau, ne vote pas sur les propositions soumises au conseil tel que le lui permet la loi à moins qu'elle ne manifeste expressément le désir de le faire.

En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, la personne qui préside la séance, soit Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau, ne vote pas sur les décisions tel que le lui permet la loi.

Maire Corriveau demande un moment de silence pour l'employé Samuel Boisvert

Maire Corriveau dit que nous allons enregistrer la rencontre. Nous vous demandons

**1. Ouverture de la séance**

Sur la proposition de Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau et appuyé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon et résolu unanimement d'ouvrir la séance de conseil à 19h

**2. Constatation du quorum**

Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau constate que le quorum est atteint et il déclare la séance ouverte à 19h

**3. Adoption de l'ordre du jour**

**2025-09-123**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 1.ouverture de la séance
- 2.Constation du quorum
- 3.Adoption de l'ordre du jour
- 4.Déclaration de conflit d'intérêt
- 5.Adoption du procès-verbal de la séance du 11 août 2025 et 2 sept 2025
- 6.Résolution pour réparation du ponceau chemin Letts
- 7.Résolution pour gazebo d'installer des escaliers
- 8.Résolution pour renouveler le contrat avec Groupe Boisvert Construction Inc.
- 9.Résolution pour renouveler le contrat avec DHC avocat
- 10.Résolution pour vendre le terrain #3351081
- 11.Résolution pour non renouvellement d'un bail(belvédère)
- 12.Adoption des listes de compte payés et payable
- 13a.Permis de boisson Centre des Loisirs
- 13b.Résolution pour réaliser toutes les démarches pour finaliser le dossier : Chemin de la Mine
- 13c.Résolution pour faire toutes les démarches pour procédé dans le dossier: Chemin Harmony Bay
- 13d.Résolution pour procéder à l'achat d'un logiciel pour système informatique à la bibliothèque et assurer la Transition pour Windows 11
- 13 e. Résolution pour mandater la Directrice Général pour ingénieur pour chemin de la Baie
- 13f.Résolution pour mandater la Directrice Général d'avoir un prix pour chemin des Outaouais
- 13g.Résolution pour mandater la Directrice Général pour employé au centre de transfert
- 14.Période de question
- 15.Nouvelle des membres du conseil
- 16.Prochaine séance
- 17.Clôture de la séance

Sur la proposition de Madame la conseillère Chantal Corriveau, appuyé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté avec les modifications.

**Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.**

**Adopté à l'unanimité des conseillères et de conseillers présent-e-s**

#### **4. Déclaration de conflit d'intérêt**

Maire Corriveau demande au conseil s'il y a quelqu'un qui a un conflit d'intérêt.

#### **5. Adoption du procès-verbal de la séance 11 août 2025 et 2 septembre 2025**

2025-09-124

#### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE 11 AOÛT 2025 ET 2 SEPTEMBRE 2025**

Sur la proposition de Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau appuyé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon et il est résolu que le procès-verbal de la séance du 11 août 2025 et 2 septembre 2025 soit adopté tel que présenté.

**Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.**

**Adopté à l'unanimité des conseillères et de conseillers présent-e-s**

#### **6. Résolution pour changer le ponceau chemin Letts**

2025-09-125

#### **RÉSOLUTION POUR CHANGER LE PONCEAU CHEMIN LETTS**

**ATTENDU QUE** le ponceau situé sur le chemin Letts présente des signes de détérioration pouvant compromettre la sécurité des usagers de la route et l'intégrité des infrastructures routières;

**ATTENDU QUE** des travaux de réparation sont jugés nécessaires pour assurer la circulation sécuritaire et le bon drainage des eaux;

**ATTENDU QUE** le service des travaux publics a recommandé que les réparations soient effectuées dans les plus brefs délais;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon appuyé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau, et résolu que la Municipalité autorise la réparation du ponceau situé sur le chemin Letts; le montant requis pour ces travaux soit puisé à même le budget d'entretien des routes

**Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.**

**Adopté à l'unanimité des conseillères et de conseillers présent-e-s**

**7. Résolution pour accepter la demande de pompiers**

2025-09-126

**RÉSOLUTION POUR ACCEPTER LA DEMANDE DE POMPIERS**

**ATTENDU QU'UNE** demande a été fait par le chef pompier pour budget l'an prochain d'installer des escaliers au gazebo pour pomper de l'eau plus prêt en cas de feu à l'école, OH, salle municipale, bibliothèque et club Age d'or;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Madame la conseillère Chantal Corriveau et appuyé par Madame la conseillère Guylaine LaSalle d'accepter la demande du chef pompier pour le budget l'an prochain et unanimement résolu.

**Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.**

**Adopté à l'unanimité des conseillères et de conseillers présent-e-s**

**8. Résolution pour renouveler le contrat avec Groupe Boisvert Construction Inc.**

2025-09-127

**RÉSOLUTION POUR RENOUELER LE CONTRAT AVEC GROUPE BOISVERT CONSTRUCTION INC.**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de l'Île-du-Grand-Calumet a reçu un renouvellement de Groupe Boisvert Construction pour les services électriques;

**CONSIDÉRANT QUE** le forfait est de 75 heures à \$110 de l'heure et les heures de surplus du contrat est à \$125.00/heure;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Madame la conseillère Louise Grenier, appuyé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau d'accepter le renouvellement avec Groupe Boisvert Construction au montant de \$9 485.44 taxes inclus et unanimement résolu.

**Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.**

**Adopté à l'unanimité des conseillères et de conseillers présent-e-s**

**9. résolution pour renouveler avec DHC Avocat**

2025-09-128

**RÉSOLUTION POUR RENOUELER AVEC DHC AVOCAT**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de L'Île du Grand Calumet a reçu un renouvellement de DHC Avocats pour le forfait téléphonique.

**CONSIDÉRANT QUE** le forfait téléphonique reste tel quel au montant de \$400. 00+ taxes;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Madame la conseillère Guylaine LaSalle et appuyé par Madame la conseillère Chantal Corriveau de renouveler avec DHC avocats pour le montant de \$400.00 plus taxes et unanimement résolu.

**Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.  
Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent-e-s**

**10. Résolution pour Vente de terrain lotissement #3351081**

**2025-09-129**

**RÉSOLUTION POUR VENTE DE TERRAIN LOTISSEMENT # 3351081**

**ATTENDU QUE** la municipalité de l'Île-du-Grand-Calumet a reçu une demande pour acheter le terrain #3351081 au montant de \$17214.00;

**ATTENDU QUE** Maire Corriveau demande au conseil s'ils veulent accepter le montant de \$17 214;

Conseillère Louise Grenier et Conseillère Adrienne Turgeon elles sont pour l'acceptation et Conseillère Guylaine LaSalle, Conseillère Chantal Corriveau et Conseiller Jean-Guy Brousseau sont contre pour accepter le montant de \$17 214. Le conseil demande \$25 000 pour le terrain.

**11. Résolution pour bail (belvédère)**

**2025-09-130**

**RÉSOLUTION POUR BAIL (BELVÉDÈRE)**

**ATTENDU QUE** la municipalité de l'Île-du-Grand-Calumet a reçu un rappel pour le renouvellement du bail;

**ATTENDU QUE** le conseil ne veut pas renouveler le bail qui est daté depuis 2001 et qui devra être renouveler avant Mai 2026;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon appuyé par Madame la conseillère Louise Grenier de ne pas renouveler le bail et unanimement résolu;

**Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est non unanime.**

**Non adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent-e-s  
Conseiller Jean-Guy Brousseau est contre**

**12. Adoption des listes de comptes payés et payables**

**2025-09-131**

**ADOPTION DES LISTES DE COMPTES PAYÉS ET PAYABLES**

**CONSIDÉRANT QU'**une liste détaillée de ces comptes a été déposée auprès des membres du conseil ;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu d'autoriser les paiements suivants effectués depuis la dernière approbation par le conseil :

Prélèvement et facture payé durant mois \$ 195 835.47

**EN CONSÉQUENCE**, sur la proposition de Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau appuyé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon et il est résolu d'entériner la liste des comptes à payer et payables pour un total de \$195 835.47

**Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.**

adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent e-s

**13a. Résolution pour permis de boisson annuelle Centre des Loisirs**

2025-09-132

**RÉSOLUTION POUR PERMIS DE BOISSON ANNUELLE CENTRE DES LOISIRS**

**ATTENDU QUE** le Centre des Loisirs demande l'autorisation d'avoir un permis d'alcool annuelle pour des événements au 138 chemin des Outaouais;

**ATTENDU QUE** la municipalité de l'Île-du-Grand-Calumet donne l'autorisation pour un permis d'alcool pour les événements;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Madame la conseillère Guylaine LaSalle et appuyé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon d'autoriser le Centre des Loisirs de faire la demande pour un permis d'alcool annuelle pour les événements et unanimement résolu;

**Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.**

adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent e-s

**13b. Résolution pour réaliser toutes les démarches pour finaliser le dossier (chemin de la Mine)**

**RÉSOLUTION POUR RÉALISER TOUTES LES DÉMARCHES POUR FINALISER LE DOSSIER (CHEMIN DE LA MINE)**

Maire Corriveau explique au conseil que M. MacLatchy faire les étapes nécessaires pour donner le chemin de la Mine à la municipalité.

**13c. Résolution pour faire toutes les démarches pour procéder dans le dossier : Chemin Harmony Bay**

**RÉSOLUTION POUR FAIRE TOUTES LES DÉMARCHES POUR PROCÉDER DANS LE DOSSIER : CHEMIN HARMONY BAY**

Maire Corriveau explique au conseil que Madame Rhoda William n'a pas fini avec le chemin de la Baie. Il reste de faire arpenter le chemin.

**13d. Résolution pour procéder à l'achat d'un logiciel pour système informatique à la bibliothèque et assurer la Transition pour Windows 11**

2025-09-133

**RÉSOLUTION POUR PROCÉDER À L'ACHAT D'UN LOGICIEL POUR SYSTÈME INFORMATIQUE À LA BIBLIOTHÈQUE ET ASSURER LA TRANSITION POUR WINDOWS 11**

**ATTENDU QU'IL** faut acheter un logiciel pour système informatique pour la bibliothèque;

**ATTENDU QUE** nous sommes dans la période de transition pour Windows 11;

**EN CONSÉQUENCE** Il est proposé par Madame la conseillère Louise Grenier appuyé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau de faire un achat de logiciel pour système informatique pour la bibliothèque et unanimentement résolu.

**Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.**

**adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent e-s**

**13e. Résolution pour mandater la DG pour un ingénieur pour chemin de la Baie**

**2025-09-134**

**RÉSOLUTION POUR MANDATER LA DG POUR UN INGÉNIEUR POUR CHEMIN DE LA BAIE.**

**ATTENDU QUE** la Municipalité souhaite obtenir une étude d'ingénierie en lien avec l'état, du ponceau du chemin de la Baie;

**ATTENDU QUE** cette étude est nécessaire afin d'évaluer les travaux requis, les coûts associés et les options possibles du ponceau;

**ATTENDU QUE** la directrice générale est la personne désignée pour effectuer les démarches administratives nécessaires;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon appuyé par Madame la conseillère Chantal Corriveau et résolu que le conseil municipal mandate la directrice générale à entreprendre les démarches nécessaires afin d'obtenir un ou plusieurs prix d'ingénieur pour la réalisation d'une étude concernant le chemin de la Baie.

**Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.**

**adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent e-s**

**13f. Résolution pour mandater la directrice Général d'avoir des prix pour la réflexion chemin des Outaouais**

**2025-09-135**

**RÉSOLUTION POUR MANDATER LA DIRECTRICE GÉNÉRALE D'AVOIR DES PRIX POUR LA RÉFLEXION CHEMIN DES OUTAOUAIS**

**ATTENDU QUE** le chemin des Outaouais nécessite des travaux de réfection;

**ATTENDU QUE** le Conseil souhaite évaluer les coûts relatifs à ces travaux avant de procéder à leur planification;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon appuyé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau et résolu unanimentement que le Conseil municipal mandate la Directrice générale à obtenir des prix et soumissions pour les travaux de réfection du chemin des Outaouais, incluant, le cas échéant, les frais de main-d'œuvre, matériaux, équipements, ainsi que tout autre coût afférent.

Que la Directrice générale présente les résultats de ses démarches au Conseil lors d'une séance ultérieure, afin que celui-ci puisse prendre une décision éclairée.

**Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.**

**adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent e-s**

**13g. Résolution pour mandater la directrice Général pour un employé au centre de transfert**

2025-09-136

**RÉSOLUTION POUR MANDATER LA DIRECTRICE GÉNÉRALE POUR UN EMPLOYÉ POUR CENTRE DE TRANSFERT**

**ATTENDU QUE** le bon fonctionnement du centre de transfert nécessite l'ajout d'un employé;

**ATTENDU QUE** la Directrice Générale est responsable de la gestion opérationnelle et des ressources humaines de l'organisation;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Madame la conseillère Guylaine LaSalle appuyé par Madame la conseillère Chantal Corriveau et résolu unanimement que le conseil d'administration autorise la Directrice Générale à procéder à l'embauche d'un(e) employé(e) pour combler un poste au centre de transfert, selon les besoins opérationnels identifiés;

**Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.**

**adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent e-s**

**14. Période de question**

**19 :25 à 19 :35**

**15. Nouvelles des membres du conseil**

Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau

Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau

Monsieur Brousseau donne de l'information sur l'aqueduc. Il dit que ce n'est pas le surplus sur la taxe d'aqueduc.

Madame la conseillère Guylaine La Salle

Madame la conseillère Adrienne Turgeon

Madame la conseillère Chantal Corriveau

Madame la conseillère Louise Grenier

Madame Grenier dit que nous avons acheté des nouvelles tables pour la salle municipale. Club Age d'Or est recommencé les activités.

**16. Prochaine séance**

**Mercredi le 1 octobre 2025**

**17. Clôture de la séance**

**2025-09-137**

**CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Sur la proposition de Madame la conseillère Guylaine LaSalle, appuyé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon il est résolu de clore la présente séance à 19 :37

Je soussigné, Jean-Louis Corriveau, maire de la municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature et à l'approbation par moi de toutes les résolutions et règlements qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal

---

Jean-Louis Corriveau, maire

---

Tracey Hérault, directrice générale